



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 02 octobre 2023 à 20 heures 30 minutes  
CANTINE

**Convocation par mail le 28/09/2023**

**Présents :**

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme BLOT Claudie, M. BOUSQUET Thierry, Mme GAJAC Paule, Mme GOSSET Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, M. TEYSSEDOU Adrien

**Procuration(s) :** M FIAULT Nicolas donne procuration à Mme GAJAC Paule

**Absent(s) :** Mme SOULIER Laura Marie

**Excusé(s) :** M FIAULT Nicolas, M. VIERGE Guy

**Secrétaire de séance :** M. BOUSQUET Thierry

**Président de séance :** M. TEYSSEDOU Adrien

**ORDRE DU JOUR**

**1/ Délibérations**

- Ajout d'une délibération pour saisine du comité social territorial
- Désignation d'un « Référent déontologue de l'élu local »
- Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 01 janvier 2024
- Saisine du Comité Social Territorial sur la DSP

**2/ Informations**

Contrat de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation du site du château de Gavaudun

**3/ Échanges**

- Choix du nom du futur hameau à Bezou

**4/ Questions diverses**

\*\*\*\*\*

Secrétaire de Séance : T. Bousquet

## **1 – Délibérations :**

**2023\_DE\_40** : Ajout d'une délibération pour saisine du comité social territorial  
Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour ajouter une délibération, concernant la saisine du Comité Social Territorial, à l'ordre du jour.

**Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)**

### **2023\_DE\_41 : Désignation d'un « Référent déontologue de l'élu local »**

Monsieur le Maire indique que tout élu local doit pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local. Et donc qu'un Référent Déontologue des élus locaux est en place, par décret du 06 décembre 2022. Le référent proposé par le Centre de Gestion est Monsieur Pariente, Maître de Conférence en droit public, et ces frais sont pris en charge par le CDG.

Le Conseil est favorable à la nomination du Déontologue proposé par le CDG du 47.

**Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)**

### **2023\_DE\_42 : Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 01 janvier 2024**

Monsieur le Maire indique que les règles budgétaires et comptables M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales au 01 janvier 2024. Compte tenu de l'optimisation de gestion qu'elle introduit, monsieur le Maire propose d'adopter la mise en place et l'application de la M57 pour le budget principal et le budget annexe du lotissement à compter du 01 janvier 2024.

Après avoir délibéré, le conseil autorise Monsieur le Maire à adopter la mise en place de la nomenclature M57 et l'autorise à signer tout document relatif à cette affaire.

**Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)**

### **2023\_DE\_43 : Saisine du Comité Social Territorial sur la DSP**

Monsieur le Maire indique au conseil que dans le cadre de la DSP pour gestion du château il est nécessaire de consulter le Comité Social Territorial (C.S.T) pour connaître son avis sur ce dossier. Le C.S.T rend des avis consultatifs non contraignants sur des dossiers qui pourraient impacter les conditions de travail des ressources humaines de la collectivité concernée.

Après avoir délibéré le conseil autorise Monsieur le Maire à consulter le C.S.T et l'autorise à signer tout document relatif à cette affaire.

**Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)**

## **2 – Echanges :**

**Choix du nom du futur hameau à Bezou :** Apres échange, Le nom de « Hameau de la Pinède » a été retenu par le conseil

**Formation défibrillateur :** M. Thierry Bousquet indique qu'il serait souhaitable qu'une formation soit effectuée ou renouvelée pour l'utilisation du défibrillateur. Il propose de contacter le SDIS pour envisager une session ouverte à tous. Monsieur le Maire indique qu'il serait souhaitable d'en installer un à proximité du château.

**Gestion Cantine :** Mme Angélique Gosset indique que la clôture des comptes de l'association ne peut pas se faire pour l'instant car des familles n'ont toujours pas encaissé les chèques de remboursement émis par l'association. Monsieur le Maire propose de faire opposition à ces chèques émis de longue date, qui bloquent le processus de reprise de la gestion par la municipalité. Mme Angélique Gosset précise que pour clore les comptes il est également nécessaire d'y inclure le remboursement de l'assurance. Le conseil est favorable à la démarche d'opposition aux chèques de manière à pouvoir délibérer sur la gestion de la cantine au prochain conseil.

## **3 – Informations :**

**Contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation du site du château de Gavaudun :** Monsieur le Maire indique que la rédaction est finalisée et présente les grandes lignes de la DSP. Ce contrat prévoit des objectifs de promotion du village et des alentours, le développement de la fréquentation, la surveillance du site, la prise en charge des énergies, le versement à la commune d'un euro par entrée, et la gratuité pour les habitants de Gavaudun et les élèves du RPI. L'entretien des espaces verts des biens affectés (château et les terrasses aux abords du château) seront à la charge du délégataire. Le délégataire pourra conserver l'intégralité des recettes propres aux animations qu'il organisera. L'organisation de la gestion ne pourra pas être déléguée à un tiers par le délégataire. La commune gardera l'entretien du rocher et du château à sa charge. Un rapport d'activité annuel sera réalisé et transmis à la municipalité par le délégataire. Mme Claudie Blot demande si une association peut répondre à une consultation dans le cadre d'une DSP. Monsieur le Maire répond positivement et indique que l'association CDNP pourra répondre cette consultation.

## **4/ Questions diverses**

### **Cérémonie du 11 novembre :**

Mme Angélique Gosset indique que le drapeau neuf est arrivé.

Mme Pauline Gajac indique que les restaurant de Gavaudun sont fermés à cette date et qu'il faudra donc organiser l'habituel apéritif de fin de cérémonie. Monsieur le Maire propose de le faire à la salle des fêtes.

### **Parking / ralentisseurs :**

Monsieur Thierry Bousquet indique que les véhicules évitent les ralentisseurs en passant par le parking qui vient d'être refait risquant de le détériorer rapidement. Monsieur le Maire propose d'installer des bacs fleuris pour éviter ces manœuvres.

Sapin de Noël :

M. Thierry Bousquet indique que la question du choix de sapin va se poser prochainement. Plusieurs idées avaient émergé l'an dernier et rien n'avait été décidé.

Mme Pauline Gajac se charge de la commande de sapins (école, place)

M. le Maire lève la séance à 21h 44